



### Objectif

- Maîtriser les nouvelles attributions et les règles de fonctionnement du CSE
- Comprendre les nouvelles règles de la négociation collective

### Participant

Les nouveaux membres du CSE.

### Moyens pédagogiques

Un support de cours par stagiaire

### Validation des Acquis

Exercices de mise en application tout au long de la formation, questionnaire d'évaluation fin de formation

### Prérequis

Aucun

### Programme

#### 1) Organisation et fonctionnement de la nouvelle instance

- Composition
- Les différents niveaux de mise en place.
- Instauration des représentants de proximité.
- Statuts des membres
- Formation des membres
- Distinction des attributions des membres du CSE et des élus du conseil d'entreprise.
- Composition du CSE.
- Moyens du CSE et attribution
- Heures de délégation, budget, formation, gestion des carrières et rémunération des élus.
- Exercice du droit d'alerte et recours aux expertises.
- Règlement intérieur du CSE.
- Modalités du transfert des biens du CE au CSE.
- Règles des mandats successifs.
- Statut des suppléants.



## **2) Informations, consultations et mise en place des commissions**

- Organiser les trois grandes informations et consultations obligatoires.
- Evolution des informations et consultations ponctuelles (PSE...)
- Gestion de la base de données économiques et sociales.
- Distinction entre les commissions obligatoires et facultatives.
- Focus sur la Commission Santé, Sécurité et conditions de travail.
- Mise en place négociée de commissions (formation, logement, etc.).
- Réunions du CSE

## **3) Nouvelles règles de la négociation collective**

- Appliquer la nouvelle hiérarchie des normes.
- Gérer la place des élus dans la négociation collective.
- Mettre en place le conseil d'entreprise et cerner ses compétences.
- Recourir aux modalités et règles de négociation en fonction du contexte.
- Connaître les nouvelles dispositions réglementaires de validation des accords d'entreprise.